

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 11 avril, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle du Conseil à Ucel, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIEILHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

PRESENTS : M BOCCARD, MC SAUSSAC, M BOUSCHON (proc de K ESSAYAR), S CIVIER (proc de M ALLAMEL), J DAUMAS, C FAURE (proc de JY MEYER), R KAPPEL, I NGUYEN, B PERRUSSET, E ROCHE, J SOUBEYRAND (proc de P GAILLARD et MF TASTEVIN), M THINON, P MAISONNEUVE (proc de JY PONTHIER), JF DEVES, JC COURT, S CAVIGGIA, G SAUCLES (proc de C PASTRE), P DUPONT, D BERAL, B TEYSSIER, M GUYON, G ANTONY, Ph ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN, JL ARNAUD (proc de S GENEST et J BOYER), G FANGIER (proc de M CHAZE), S REYNIER (proc de C WIOT), G DOZ, F CHASSON, A ROUSSET (proc de M TAUPENAS), B SOUCHE (proc de M CEYSSON), M TOURVIEILHE et A LAURENT.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 34

Procurations : 13

Votants : 47

Absents : 5

Date de convocation : 05/04/2022

Secrétaire de séance : Patrick MAISONNEUVE

Absents : R MOULIN, J LAFFONT, J SEBASTIEN, A CHARROUD et V VANDUYNLAGER

En présence des suppléants non votants :

Objet : Modification du tableau de classement des chemins de randonnée communautaires : classement des tronçons spécifiques à la base VTT intercommunale.

Le Président rappelle que lors du Conseil Communautaire du 4 novembre 2021, la boucle VTT N°8 de la base VTT de Vesseaux a été ajoutée au tableau de classement des sentiers d'intérêt communautaire, néanmoins les autres boucles n'avaient pas fait l'objet d'un classement.

La présente délibération a pour objet de classer l'intégralité des tronçons spécifiquement créés pour les besoins de la base VTT de Vesseaux et qui n'ont pas fait l'objet d'un classement au tableau des sentiers d'intérêt communautaire et à la carte du réseau.

La base VTT de Vesseaux totalise 25 km de tronçons spécifique à classer. Adossés au réseau de sentiers pédestres communautaires préexistants, ils permettent d'offrir 8 boucles totalisant 110 km de circuits VTT.

En conséquence, il est proposé le classement des 25 km de tronçons spécifiques à la base VTT de Vesseaux.

Pour étoffer l'offre de circuit de la base VTT de Vesseaux, la CCBA a souhaité étendre le réseau aux communes voisines volontaires et disposant d'un réseau de sentiers adapté à la pratique.

Issu d'un travail de prospection, un réseau de 6 boucles a été conçu, s'effectuant au départ du village de St-Julien-du-Serre. Pour ce faire, de nouveaux tronçons spécifiques pour la création de ces boucles doivent faire l'objet d'un classement au tableau des sentiers d'intérêt communautaire. Ces tronçons comportent des portions en domaine privé pour lesquels le conventionnement est total.

Le projet de base VTT de Saint-Julien-du-Serre totalise ainsi 9 km de tronçons spécifiques à classer. Adossés au réseau de sentiers pédestres communautaires préexistants, le classement de ces tronçons permet d'offrir 6 boucles totalisant 78 km de circuits VTT.

Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20220411-DEL11042022-47-DE
Date de télétransmission : 19/04/2022
Date de réception préfecture : 19/04/2022

En conséquence, il est proposé le classement des 9 km de tronçons spécifiques à la base VTT de Saint-Julien-du-Serre.

Pour rappel, les statuts de la CCBA prévoient que la modification du tableau de classement des sentiers d'intérêt communautaire et la carte générale du réseau correspondante ne nécessite pas de modification statutaire.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide de :

- Classer les 25 km de tronçons spécifiques à la base VTT de Vesseaux
- Classer les 9 km de tronçons spécifiques à la base VTT de Saint-Julien-du-Serr.

Pour extrait certifié conforme

Fait à UCEL, le 12 avril 2022

Le Président, Max TOURVIELHE



Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20220411-DEL11042022-47-DE
Date de télétransmission : 19/04/2022
Date de réception préfecture : 19/04/2022